

Communiqué – Paris, le mercredi 17 octobre 2018

## NOMINATION DE FRANCK RIESTER, NOUVEAU MINISTRE DE LA CULTURE

La Saif tient à saluer l'action de Françoise Nyssen qui a su promouvoir et défendre avec énergie et conviction les droits des créateurs des arts visuels dans les débats européens en cours, et adresse ses félicitations à Franck Riester pour sa nomination rue de Valois.

L'implication de Monsieur Riester dans les débats des lois « Hadopi » (dont il a été le rapporteur à l'Assemblée Nationale), de la loi « Création, Architecture et Patrimoine » et sa connaissance des dossiers de la culture et de la création à l'ère du numérique, sont pour nous un fort motif d'encouragement.

Sensible à la protection des droits des auteurs, membre influent de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation depuis son tout premier mandat de député, Frank Riester pourra s'appuyer sur son expérience pour promouvoir, encourager et valoriser la création dans un contexte en pleine mutation.

Nous ne doutons pas que M. Franck Riester saura entendre la nécessité de défendre les auteurs dans le débat en cours sur la directive sur le droit d'auteur sur le marché numérique unique, et d'assurer tout particulièrement une meilleure répartition de la valeur entre les différents acteurs de l'Internet.

La Saif se tient à la disposition de Monsieur Franck Riester pour engager avec lui une collaboration qu'elle espère positive pour tous les auteurs des arts visuels.

### Contact presse

Sara Giuliattini

01 44 61 07 82

[sgiuliattini@saif.fr](mailto:sgiuliattini@saif.fr)

[www.saif.fr](http://www.saif.fr)